

ESA Saint-Luc
ESA – ERG
Les Ateliers Saint-Luc
École Secondaire

Procès-verbal de la réunion n°247 du lundi 15 novembre 2021

Pour la Délégation de l'Employeur (DE)

Présents :

D. Jamsin, M. Streker (Président), L. Rassel, J.-Ch. Hock,

Excusé : Jean-Paul Verleyen (Président),

Pour la Délégation du Personnel (DP)

Présents : E. Blondiau, G. Caiti (Secrétaire), K. Josse, H. Bernard

Excusés : J. Lorho, H. Ozudogru

1. Approbation du PV de la réunion n°246

Le PV est approuvé après quelques corrections.

2. Approbation de l'ordre du jour

3. Règlement du travail

Kelly Josse soumet au CE les premières pages du RdT, approuvé en dernière lecture. Elle a entamé un travail de sélection des points modifiés. Lors de la prochaine réunion du 6 décembre, le CE pourra poursuivre sa lecture et son analyse. L'objectif de la Commission paritaire de la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique, reste de signer le 2 décembre, pour une mise en application en janvier 2022.

4. Commentaires de la délégation syndicale sur les chiffres de la rentrée et les conditions de travail

Marc Streker partage avec la délégation de l'employeur du CE une lettre émanant de la délégation syndicale. (Document en annexe). La DS annonce que ce document sera transmis à l'ensemble du personnel des instituts, le président quant à lui la transmettra au CA , dont une réunion est prévue très prochainement.

5. Question des différents statuts des enseignants des ESA

Marc Streker annonce que la direction et le Cgp de l'ESA St-Luc travaillent à un document du même type que celui qui a été réalisé par l'Erg concernant les statuts et l'ensemble des processus statutaires des enseignants de l'ESA. Les deux documents seront mis en commun et étudiés lors du CE de janvier ou lors d'un CE extraordinaire élargi à des invités du Cgp de l'ESA Saint-Luc.

Le président
M. M. Streker

Le secrétaire
M. G. Caiti

Bruxelles, 15 novembre 2011

Lettre au CE

La dernière rentrée (plus encore que les précédentes) a connu une importante augmentation des inscriptions, les Instituts comptent aujourd'hui près de 2500 étudiant.e.s. Sur le terrain, les problèmes, souvent évoqués ces dernières années, sont nombreux et persistent vu cette augmentation de la fréquentation des différentes infrastructures, mais aussi suite aux mesures covid qui s'éternisent: manque d'espace vital, entretien rudimentaire des locaux existants, encadrement pédagogique insuffisant, qualité de vie des enseignant.e.s et des étudiant.e.s, manque criant de matériel à commencer par les tables et les chaises. Il est donc plus que jamais urgent de prendre position sur cette question.

« La réalisation des objectifs pédagogiques commence au sein des Instituts qui prennent toutes les dispositions pour en faire des lieux d'épanouissement pour tous les acteurs œuvrant avec les étudiants au projet de leur formation : les Instituts Saint-Luc se veulent un lieu de vie et de bonheur pour chacun. » Cette déclaration d'intention, qui figure en bonne place dans les documents qui présentent les écoles aux futur.e.s étudiant.e.s, se révèle dans bien des cas, une vaine utopie. À ce jour, le seul outil de régulation de la population étudiante est une sélection à l'entrée encore plus sévère. Ce qui jure de manière criante avec la philosophie sociale affichée par les Instituts.

Il est question de l'achat d'un bâtiment, sans que l'on ait une idée claire de la situation. Si la question de l'encadrement relève de la Communauté française, pour y voir clair sur le reste, il serait urgent d'effectuer un audit des espaces disponibles et des espaces nécessaires, des outils et du matériel indispensables pour mener à bien la mission pédagogique qui nous incombe. Quels sont les moyens nécessaires ? Quels sont les moyens disponibles ?

Les derniers exercices comptables sont bénéficiaires et les instituts jouissent d'une très bonne solvabilité, avons-nous appris. Ces finances sont-elles uniquement destinées à renforcer le parc immobilier ? Ne serait-il pas temps de fixer des objectifs concrets et réalistes, quitte à opérer un « reset » moins ambitieux, mais plus cohérent ?

Joanna Lorho, Kelly Josse, Hélène Bernard, Manu Blondiau & Giampiero Caiti